# MOBILITÉ



#### Envie de pédaler? La communauté de communes vous aide!

Depuis 2022, la communauté de communes encourage l'acquisition de vélos à assistance électrique en apportant une aide à l'acquisition

Dorénavant, cette aide est élargie aux vélos sans assistance électrique, aux personnes de plus de 14 ans et le nombre d'aides par foyer n'est plus limité. Enfin, le plafond de conditions de ressources pour être éligible à l'aide a été relevé.

En élargissant les conditions d'aide financière à l'achat de vélo, la communauté de communes a pour objectif de favoriser l'utilisation du vélo pour les déplacements, notamment en lieu et place de la voiture pour les trajets courts. C'est dans cet objectif qu'elle poursuit entre autres la réalisation d'aménagements cyclables ou encore le financement, avec les communes, de formations auprès des élèves de CM2 pour l'utilisation du vélo au quotidien.



TOUTE L'INFORMATION SUR L'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO SUR : WWW.COTE-EMERAUDE.FR RUBRIQUE MOBILITÉ - SE DÉPLACER À VÉLO

### LE PLAN DE MOBILITÉ. **QU'EST CE QUE C'EST?**

5 questions au vice-président à l'aménagement du territoire, Pierre Contin, pour mieux comprendre le processus et son intérêt.

#### À quoi sert un plan de mobilité?

Le plan de mobilité est un document qui formalise la stratégie que la communauté de communes va mettre en place sur les 10 prochaines années, pour faciliter les déplacements et accompagner le développement de modes de transport plus durables. Concrètement, ce document va servir à mieux planifier nos actions et à les prioriser, et donc d'offrir une offre de transport adaptée à notre territoire et de garantir que l'argent public sera utilisé du mieux possible selon des objectifs cohérents et partagés.

#### Est-ce obligatoire?

Non, faire un plan de mobilité n'est pas une obligation pour une communauté de communes de notre taille, mais c'est un souhait de notre part d'être aussi proactif que possible sur ce sujet qui est au cœur de la vie quotidienne de chacun d'entre nous.

#### Concrètement, qu'est-ce qu'il y aura dedans?

Le plan de mobilité se scinde en 3 parties : le diagnostic, la stratégie et le plan d'action. La finalité du plan de mobilité, c'est de construire ce plan d'action. Il est constitué d'un ensemble de fiches qui représentent chacune une action ou un projet à mener. Il peut s'agir de la création d'aménagements cyclables ou d'arrêts de bus, de la mise en place de services de transport en commun ou simplement d'organiser des événements pour faire connaître nos actions et inciter chacun à choisir un autre mode de transport que la voiture individuelle. Chaque fiche comprendra la description de l'action, les acteurs impliqués, un calendrier et une estimation de son coût.

#### Est-ce que je peux donner mon avis sur le contenu du plan ?

Oui, c'est même ce que nous attendons de vous dans la mesure du possible. Vous avez peut-être déjà participé à l'enquête menée l'été dernier, qui nous aide en ce moment même à définir les besoins et les objectifs du plan de mobilité. En 2024, vous serez à nouveau sollicités, cette fois sur la construction du plan d'action.

#### Quand sera-t-il terminé?

Le diagnostic a été présenté aux élus au mois de décembre 2023, les axes stratégiques sont maintenant en cours de formalisation. Le travail devrait se poursuivre durant toute l'année 2024, et devrait être approuvé fin 2024 / début 2025. Bien sûr, la construction de ce plan ne nous empêche pas de continuer à mener des actions en faveur des mobilités.



## RETOUR SUR LES RÉSULTATS DE L'ENQUETE MOBILITÉ

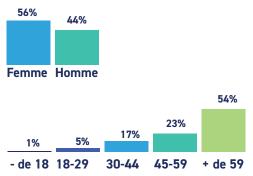
Du 15 juin au 15 août 2023, la communauté de communes a mené une enquête pour mieux connaître vos habitudes de déplacement ainsi que vos attentes pour l'avenir. Vous avez été près de 1 000 à nous répondre, que ce soit *via* notre site internet ou en retournant le questionnaire joint au précédent bulletin communautaire, et nous vous en remercions ! Votre participation montre de fortes attentes, auxquelles devra répondre le plan de mobilité en cours d'élaboration. Les principaux résultats de l'enquête sont présentés ci-dessous.

#### LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Le répondant type de la CCCE est une femme de plus de 59 ans, retraitée, habitant Dinard. Toutefois cela ne doit pas cacher la diversité des profils.

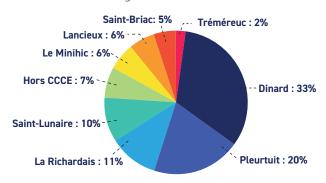
#### Les résultats de l'enquête donnent-ils une image ressemblante de la réalité?

Le profil des enquêtés correspond globalement aux données de recensement de la population, malgré une légère sur-représentation des +59 ans.



Âge des personnes ayant rempli le questionnaire

Les visiteurs et personnes n'habitant pas le territoire mais venant y travailler sont peu représentés. Par conséquent l'enquête apportera peu d'indications sur les besoins et attentes de ces usagers.



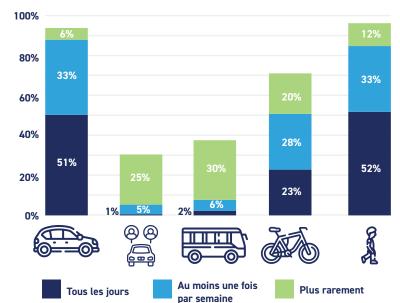
Nombre de réponses au questionnaire réparti par communes

#### LA FRÉQUENCE D'UTILISATION DES MODES DE TRANSPORT

La voiture est le mode majoritaire de déplacement des enquêtés avec la marche. À noter qu'ils utilisent majoritairement plusieurs modes de déplacements.

Les transports en commun sont peu utilisés au quotidien, en revanche leur usage occasionnel est assez fréquent (pour des motifs de loisirs principalement),

- Le covoiturage est peu utilisé et lorsque c'est le cas, il l'est majoritairement pour des usages ponctuels,
- ▶ Environ les ¾ des enquêtés se déplacent au moins ponctuellement à vélo, ce qui est très élevé, avec des usagers du quotidien qui restent nombreux même l'hiver (12%).

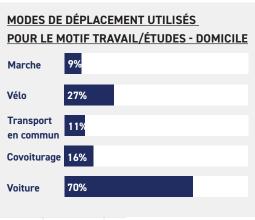


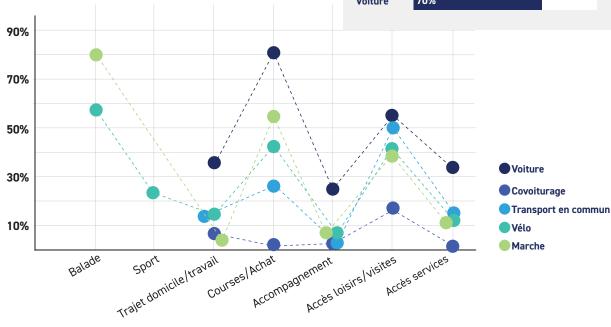
L'usage du vélo semble sur-représenté, cela peut-être expliqué par plusieurs facteurs :

- L'usage du vélo pour la balade ou le sport est inclus en plus des déplacements utilitaires, ce qui n'est pas le cas pour les autres modes (sauf la marche),
- L'enquête a été réalisée en période estivale, pendant laquelle les conditions sont optimales pour l'usage du vélo,
- Cela peut traduire également une forte implication des cyclistes pour l'enquête, et donc de fortes attentes de leur part concernant l'action publique en faveur du vélo.

#### MOTIFS D'UTILISATION DES MODES DE TRANSPORT

- ▶ Une forte majorité des répondants déclarent utiliser le vélo pour la balade et/ou le sport mais très peu d'entre eux (11%) ne déclarent que ce(s) motif(s) : il y a donc un vrai enjeu à continuer de proposer à la fois une offre pour la balade et l'utilitaire,
- Les usages de la marche sont majoritairement des déplacements utilitaires (courses, loisirs) mais ¼ des enquêtés qui se déplacent à pied le font uniquement pour le motif balade,
- Aller et revenir du travail est un déplacement quotidien pour une partie importante de la population : il est intéressant de noter que même si la voiture est majoritaire, elle est concurrencée pour ce motif par les autres modes de déplacement et notamment le vélo et le covoiturage.





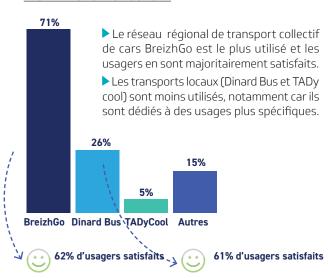
#### UTILISATION DES PLATEFORMES DE SERVICES ET SATISFACTION

#### LE COVOITURAGE:

# 52% 51% 1% 3% 6% Blablacar OuestGo Cercle Cercle privé Autre professionnel 95% d'usagers satisfaits

La plateforme régionale OuestGo apparaît très peu connue sur le territoire, contrairement à Blablacar qui est très utilisée. Le cercle privé est privilégié par les enquêtés pour trouver des covoitureurs réguliers.

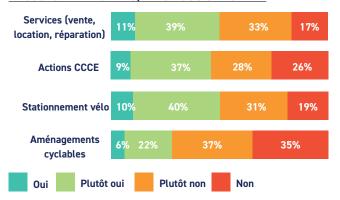
#### **LES TRANSPORTS LOCAUX:**



À noter que seuls 6% des enquêtés ont déjà utilisé une aire d'échange multimodale, ce qui indique que :

- La plupart des déplacements intermodaux réalisés le sont en dehors des aires identifiées.
- Les indicateurs de fréquentation des aires sont à prendre avec précaution. Cela étant, l'aire de l'Hermitage est la plus utilisée devant celle de Tréméreuc.

#### L'ÉCOSYSTÈME DU VÉLO. ÊTES VOUS SATISFAIT :



On constate une forte insatisfaction concernant les aménagements cyclables: il existe un fort enjeu d'amélioration des liaisons cyclables. À noter que la participation des non-cyclistes est particulièrement importante pour cette question.

Concernant les autres aspects de « l'écosystème vélo » sur le territoire, les avis sont partagés.

25%

C'est compliqué

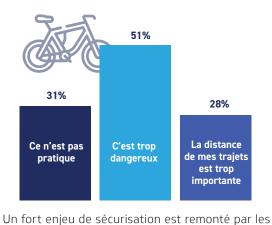
à utiliser

#### LES FREINS DES SOLUTIONS ALTERNATIVES À L'UTILISATION DE LA VOITURE

33%

Ce n'est pas

pratique



Le niveau d'offre est le principal frein à l'utilisation des transports en commun : les horaires ne sont pas considérés comme suffisamment attractifs, le parcours usager n'est pas suffisamment lisible.

50%

Contraignant

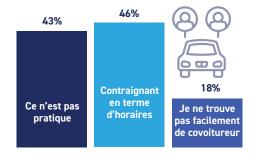
d'horaires

freins exprimés) À noter que le coût et la vitesse de déplacement ne sont pas considérés comme des freins importants.

enquêtés. Cela doit nécessairement passer par la

création d'aménagements dédiés (en lien avec les

Le manque de desserte sur certaines communes (Le Minihic, Lancieux) est également un facteur déterminant.



Pour les enquêtés, la pratique du covoiturage est principalement limitée par des contraintes spécifiques à ce mode de déplacement: manque de flexibilité horaire qui oblige à organiser en avance son déplacement, difficultés supplémentaires liées au transport d'objets lourds ou encombrants, présence d'enfants...

Ce mode ne convient pas à tous les usages. Son développement à l'échelle locale pourra être ciblé sur les déplacements à horaires fixes (domicile-travail notamment)

#### LES ATTENTES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

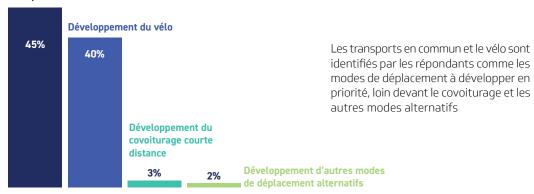
Seriez vous prêt à moins utiliser la voiture si des modes alternatifs suffisamment attractifs étaient proposés?



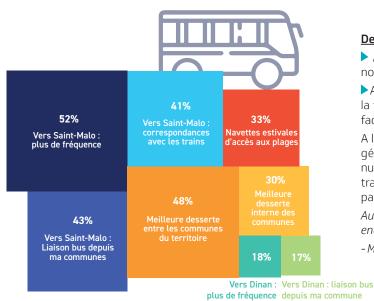
À noter que 10% des enquêtés (101 réponses) n'utilisent pas la voiture régulièrement : une partie d'entre eux sont des usagers captifs qui n'ont pas accès à une voiture personnelle. Mais il est également possible de se déplacer autrement, et près de 90% des enquêtés déclarent être prêt à un report modal depuis la voiture individuelle.

#### Quel est pour vous la priorité (choix n°1) pour faciliter l'usage de modes de déplacement plus durables ?

Amélioration de l'offre de transport en commun



#### LES ATTENTES CONCERNANT LES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORT



#### Des attentes très fortes pour :

- Améliorer la desserte interne à la CCCE et notamment les liaisons entre communes.
- Améliorer la liaison avec Saint-Malo, en augmentant la fréquence et en permettant des liaisons plus faciles depuis toutes les communes de la CCCE,

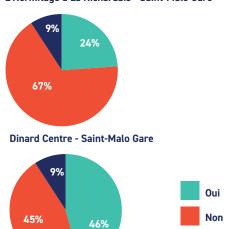
A l'inverse, l'amélioration de la liaison vers Dinan génère moins de demandes. Ce résultat est à nuancer car les habitants de Dinan Agglomération travaillant sur la CCCE sont très peu représentés parmi les enquêtés.

Autres propositions citées par moins de 15% des enquêtés :

- Meilleure desserte des aires d'échanges multimodales

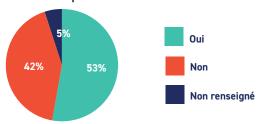
#### Seriez-vous favorable à la création d'une ligne de bus express (haute fréquence, peu d'arrêts) ?

#### L'Hermitage à La Richardais - Saint-Malo Gare

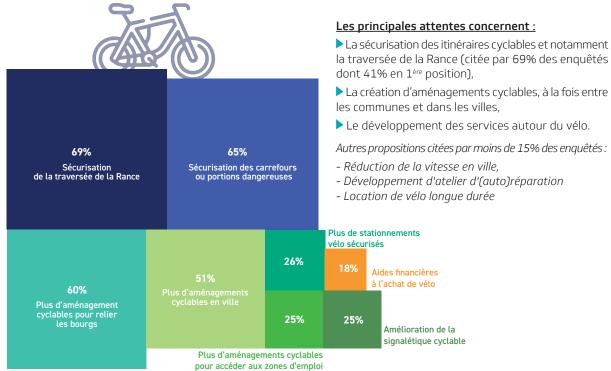


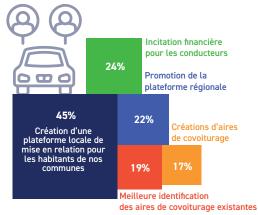
Sans avis

#### Si les services de bus étaient améliorés, seriez-vous prêt à souscrire à un abonnement?



- L'intérêt pour la création d'une ligne express vers Saint-Malo est plus contrasté. Un terminus côté CCCE situé dans le centre de Dinard serait à privilégier.
- ▶ Une majorité des enquêtés se déclare prête à souscrire un abonnement aux transports en commun en cas d'amélioration de l'offre, ce qui traduit une volonté de soutenir le développement des transports en commun sur le territoire.

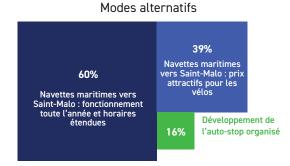




Autres propositions citées par moins de 15% des enquêtés :

- Incitation financière pour les passagers, Meilleure identification des aires de covoiturage existantes.

L'attente la plus forte concerne l'amélioration des moyens de mise en relation des covoitureurs, qui doit pouvoir se faire simplement à une échelle locale.



Autres propositions citées par moins de 15% des enquêtés :

- Développement du covoiturage solidaire,
- Développement de l'autopartage (voiture en libre service). Le développement des horaires de la navette maritime Dinard -Saint-Malo et une baisse des tarifs ont été plébiscités. Une part des enquêtés souhaite que la navette soit considérée comme faisant partie du réseau de transports publics. Néanmoins, la visibilité plus grande de la navette par rapport aux autres modes pousse à nuancer ces résultats :
- Les autres propositions sont relatives à des modes en général peu connus.
- La navette a bénéficié de publicité cet été avec l'expérimentation menée par la CCCE en faveur des vélos.

#### **EN CONCLUSION:**

#### La participation:

- Une participation importante (près de 1 000 réponses) qui montre l'intérêt de la population pour la mobilité,
- Une forte participation des usagers cyclistes qui met en avant les enjeux importants autour du développement de ce mode de transport.

#### Les comportements:

- La voiture individuelle et la marche sont les principaux modes de déplacement sur le territoire,
- Le vélo est assez largement utilisé mais souffre du manque d'aménagements sécurisés pour les déplacements du quotidien, malgré les aménagements réallisés ces dernières années par la CCCE et les communes,

Le covoiturage et les transports en commun sont peu utilisés et souffrent de la concurrence avec la voiture individuelle : le développement de ces modes de déplacements devra être ciblé pour trouver son public tout en maîtrisant les coûts.

#### Les attentes :

- Améliorer la liaison avec Saint-Malo, que ce soit en transports en commun en vélo ou via une navette maritime,
- Compléter l'offre permettant de se déplacer sur la CCCE, que ce soit *via* la création de liaisons bus entre/dans les communes ou via l'aménagement de liaisons cyclables.